

Résumé du mémoire

De nombreuses études ont soulevé les liens existants entre la judiciarisation et l'itinérance (Reingle Gonzalez *et al.*, 2017; Roy *et al.*, 2016; Saddichha *et al.*, 2014). Les deux expériences tendent à s'alimenter entre elles (Kushel *et al.*, 2005; Saddichha *et al.*, 2014). Lors de la phase de (ré)intégration sociocommunautaire que pourrait vivre une personne judiciarisée, certaines conditions diminuent les risques de récidive et de (re)vivre une situation d'itinérance. Parmi celles-ci, les études existantes ont soulevé l'importance du réseau social (famille, amis et pairs aidants) dans le processus, pouvant permettre, entre autres, de développer un sentiment d'appartenance à la communauté (Weaver et McNeill, 2014), de changer l'identité criminelle (Maruna, Immerigeon et Lebel, 2004), d'accentuer la motivation à changer (Davis *et al.* 2013), d'initier et maintenir un service d'aide psychosociale (Eno Louden et Manchak, 2018) et de faciliter l'accès à l'emploi et à l'hébergement (Cherney et Fitzgerald, 2016; Harding *et al.*, 2014; Strickland, 2016). Au Québec, le rôle du réseau social des personnes ayant vécu une situation d'itinérance comme facteur influençant la (ré)intégration sociocommunautaire a été rarement étudié. Cette étude cherche à pallier cette lacune en explorant le point de vue des personnes judiciarisées ayant vécu une période d'itinérance sur comment leur réseau social a facilité, ou non, leur trajectoire de (ré)intégration et favorisé, ou non, un hébergement fixe. Il semble nécessaire de s'intéresser à la population judiciarisée âgée de 18 à 35 ans, considérant que les jeunes de 18 à 35 ans sont surreprésentés parmi les personnes judiciarisées (Statistique Canada, 2017). Cette recherche se veut donc qualitative et à visée descriptive puisqu'elle permettra de décrire comment le réseau social d'une personne judiciarisée ayant vécu une situation d'itinérance favorise sa (ré)intégration sociocommunautaire, selon sa perspective. Les personnes participantes à l'étude sont 23 des participants du programme *(RÉ)SO 16-35*. Ils sont des jeunes choisis de 18 à 35 ans ayant été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel au cours des deux dernières années et ayant vécu dans leur vie au moins une période d'itinérance (sans domicile fixe). Ils proviennent de trois régions québécoises (Montréal, MCQ et Québec) et les participants de chaque région proviennent de cinq secteurs de recrutement : organismes et projets de justice alternative et services correctionnels et services pour problématiques associées : dépendance, santé mentale, employabilité, hébergement d'urgence. Pour atteindre l'objectif, des entretiens qualitatifs semi-structurés ont été faits auprès des participants sélectionnés pour ce mémoire et des analyses thématiques sont réalisées. Les résultats des analyses serviront notamment à proposer des stratégies d'intervention et des recommandations afin d'améliorer l'offre de service s'adressant aux contrevenants.es ayant vécu une situation d'itinérance afin de faciliter leur processus de (ré)intégration sociocommunautaire.